

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/08/2014

COMPOSITION

PRESENTS : Mmes BENOIT Béatrice et VUILLEMIN Evelyne, MM DEBOIS Rémi, VALION Cyril, BAUD Jean-Michel, DEFASNE Luc, DEFASNE Sylvain, NICOD Jean-Pierre, VOIRAND-VUILLEMIN Dominique, VALION Gérard et NICOD Jean-Luc

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Luc DEFASNE, fonction qu'il a acceptée

1° : Approbation du compte rendu du 12/07/2014 :

Il est approuvé à l'unanimité.

2° : DEMANDE DE SUBVENTION POUR CARTOGRAPHIE RESEAU D'EAU:

La société SOPRECO est chargée d'établir le dossier, puis de transmettre la demande à l'Agence de l'Eau.

3° : SINISTRE GAEC DREZET:

Le remplacement du panneau STOP de la rue de la Croix Rousse est confié à la société SIGNAUX GIROD, à la charge de l'assurance du GAEC DREZET.

4° : VENTE BROUETTE :

La brouette de cantonnier (à 2 roues) devenue obsolète, a été vendue lors de la brocante du 15 août pour la somme de 110,00 €.

5° : HAUT DEBIT :

En attendant la fibre optique prévue dans 5 ans, le débit internet sera amélioré nécessitant l'installation par la société SOPRECO de 2 armoires techniques sur le trottoir rue du Chalet, à côté de l'actuelle armoire France Telecom

6° : ARS :

L'Agence Régionale de Santé étant favorable au passage de la ligne 63KV dans le périmètre de captage de la source Baudry, la demande d'ERDF est donc entérinée à l'unanimité par le conseil municipal.

7° : VIREMENT CREDITS:

Accord du Conseil Municipal.

8° : FONDS DE CONCOURS CFD :

Dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique, la CFD a reversé à la commune la somme de 2 479.53 €, qui doit réglementairement être affectée à des frais de fonctionnement des bâtiments communaux ou des travaux de voirie.

9° : DEPÔT DECHETS VERTS:

Suite à la demande de plusieurs riverains, un dépôt de déchets verts est autorisé sur le site de l'ancienne scierie, soumis cependant aux conditions suivantes :

- taillage arbustes, branches, etc mais gazon interdit
- demande préalable à formuler en mairie

10° : REFECTION MUR D'ENCEINTE CIMETIERE ET EGLISE:

Complément d'information demandé aux entreprises soumissionnaires.

11° ONF VENTE BOIS DE CHAUFFAGE :

- 12 lots en bord de route (6 à 8 St/lot) : mise à prix 22€/St
- 3 lots sur pied : mise à prix 8€/St, avec branches en sus

Une information complémentaire sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

12° SALLE DES FÊTES :

Règlement mis à jour – tarifs inchangés

13° LOCATION DISTILLERIE :

Le tarif est réévalué à 40 €/jour.

14° ELAGAGE PARC ET VOIRIE :

Consultation entreprises en cours.

15° SIGNALETIQUE VOIRIE :

Caractère non obligatoire de nouveaux panneaux de signalisation, proposition de la société MARKOSOL rejetée.

16° RAPPORT VERITAS TERRAIN DE SPORT :

Problème soudure et rouille des cages de but : pris en charge en régie par employé communal.

17° INFO/QUESTION DIVERSES :

La volièrre sur la pergola du parc des Vérons sera retirée.

La séance est levée à 1h00

Le Maire : R. DEBOIS